

Retrouvez-nous

www.valence-romans-tourisme.com



OFFICE DE TOURISME - VALENCE

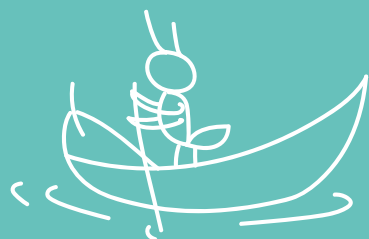
11 Boulevard Bancel, 26000 Valence
T. +33 (0)4 75 44 90 40

OFFICE DE TOURISME - ROMANS

34 Place Jean Jaurès, 26100 Romans-sur-Isère
T. +33 (0)4 75 02 28 72

OFFICE DE TOURISME - CHABEUIL

8 Faubourg de l'Hôpital, 26120 Chabeuil
T. +33 (0)4 75 59 28 67



B - Parc des Trinitaires

L'origine de l'eau

Canal du Thon, canal de la Grande Marquise, ces noms évocateurs vous invitent au voyage le long de ce réseau de plus de 17 km à ciel ouvert. Vous pourrez y observer un monde animal et végétal exceptionnel, en plein cœur de ville. Richesse à préserver, les canaux représentent une part originale du patrimoine écologique et historique de notre cité. Merci de les respecter.

Les eaux pluviales du Vercors et de la plaine de Valence, infiltrées, y finissent leur cheminement ; bloquées par des couches imperméables sous-jacentes, elles ressortent ici, donnant des zones humides et de nombreuses sources dont l'eau alimente les canaux. Aujourd'hui, une vingtaine de kilomètres de canaux s'écoulent en souterrain.

Les usages de l'eau au cours du temps

Des textes du Moyen-Âge témoignent de l'intérêt porté aux canaux et à leurs aménagements depuis fort longtemps. Les bénéfices des eaux sont alors partagés entre l'évêque et les abbés de Valence qui utilisent la force motrice de l'eau pour entraîner les roues de leurs moulins.

Deux grands moulins, à blé puis à huile, sont regroupés vers la porte Saunière sur le canal des Moulins. Ils donneront également leur nom à une tour des remparts de la ville, la tour dite des Moulins construite au 14^e siècle. Au 19^e siècle, différents usiniers s'installent sur d'autres canaux, notamment sur le canal de la Fabrique et utilisent l'eau pour entraîner des foulons, des forges ou encore un moulinage de soie.

Le canal des Malcontents permet aussi l'installation de roues hydrauliques et le développement de petites entreprises variées (une scierie à marbre, une usine de baryte puis de munitions et de métaux). Aujourd'hui, aucun moulin ou petit bâtiment industriel n'a subsisté sur les voies d'eau s'écoulant à l'air libre. Cette utilisation industrielle et agricole du canal est complétée par d'anciens lavoirs. Leurs vestiges toujours visibles sur la branche nord témoignent d'un usage domestique important.

Aujourd'hui, les berges permettent d'observer les innombrables dérivations, écluses et vannes qui ponctuent ces ruisseaux. Ces installations témoignent du système d'irrigation complexe mis en place pour alimenter les vergers et les cultures maraîchères qui caractérisaient ces quartiers par le passé.



Visites guidées

AVEC

Le service Patrimoine
Pays d'Art et d'Histoire

04 75 79 20 86

www.artethistoire.valenceromansagblo.fr

EN GROUPE AVEC

Valence Romans Tourisme

04 75 44 90 44

www.valence-romans-tourisme.com

SUR LE THÈME DE LA FAUNE ET LA FLORE AVEC

« Les canaux de Valence :
Biodiversité au fil de l'eau »

06 02 52 13 58

[lescanauxdevalence26](https://www.facebook.com/lescanauxdevalence26)

Brochure réalisée en collaboration avec l'association
« Les canaux de Valence : Biodiversité au fil de l'eau »

Les canaux de Valence



OFFICE DE TOURISME

Pour les activités d'accueil, d'information, de promotion/communication, de production/commercialisation, de la boutique, de création et gestion d'événements.
Délivré par AFNOR Certification. www.marque-nf.com

2022-23



PLAN DES CANAUX

Valence



VALENCE ROMANS
changez d'air

1 Les canaux de Châteauevert

6 km / ≈ 1h40

Cette balade vous emmènera à la découverte du quartier Châteauevert où vous pourrez admirer les résurgences des eaux du Vercors, dont la fontaine des Malcontents, puis après avoir traversé la cour de la Fédération de la pêche vous arriverez aux jardins partagés et aux zones humides protégées. Vous apprécierez la fraîcheur de cette balade bucolique et apercevrez une faune importante (grenouilles, libellules, truites) et une flore abondante (callitriches, potamots, rubanier).



2 Les canaux de l'Épervière

5,8 km / ≈ 1h35

Cette balade vous permettra de longer plusieurs canaux, mais aussi de relier 4 des principaux espaces naturels de la ville : cette coulée verte à travers les parcs Jouvet, des Trinitaires, Marcel Paul et de l'Épervière, conduira vos pas jusqu'au port de plaisance. Vous apprécierez la vue depuis la marina sur la montagne ardéchoise. Le retour se fera en empruntant une portion de la Via-Rhône, cet itinéraire qui longe le Rhône entre le lac Léman et la Méditerranée.



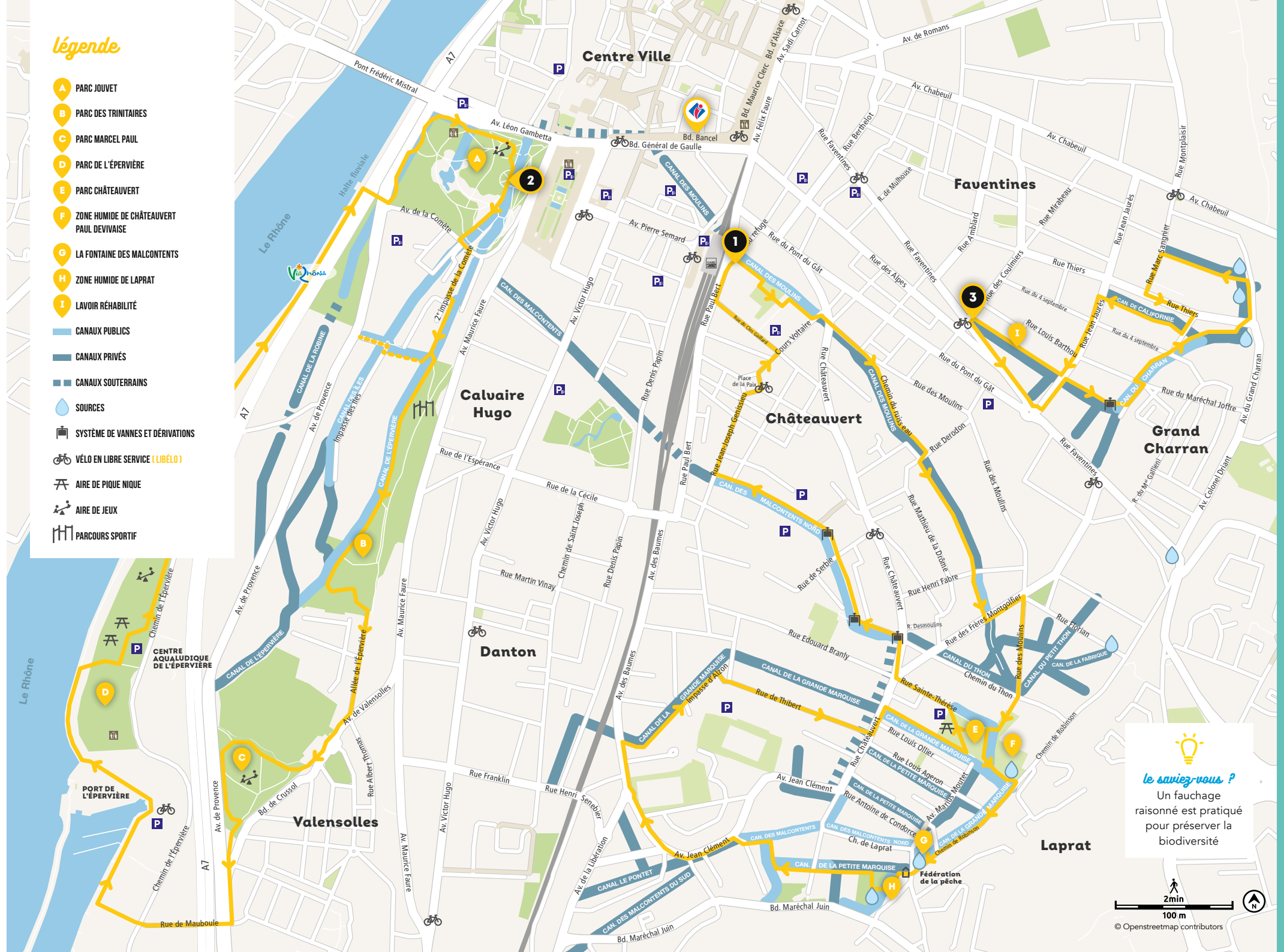
3 Les canaux du Charran

2,5 km / ≈ 30 min

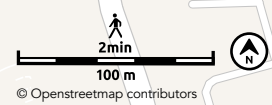
Ce quartier a conservé l'ambiance de village qu'il avait autrefois. Cette promenade légèrement en dehors des sentiers battus, vous conduira le long des maisons bâties dans les années 60. Les canaux y alimentent une multitude de petits jardins privés et un bel ensemble de jardins partagés. Vous y ressentirez un petit air de campagne et vous emprunterez également une partie du circuit des contrebandiers durant ce parcours.

légende

- A PARC JOUVET
- B PARC DES TRINITAIRES
- C PARC MARCEL PAUL
- D PARC DE L'ÉPERVIÈRE
- E PARC CHÂTEAUVERT
- F ZONE HUMIDE DE CHÂTEAUVERT PAUL DEVAISE
- G LA FONTAINE DES MALCONTENTS
- H ZONE HUMIDE DE LAPRAT
- I LAVOIR RÉHABILITÉ
- CANAUX PUBLICS
- CANAUX PRIVÉS
- CANAUX SOUTERRAINS
- 💧 SOURCES
- 🚰 SYSTÈME DE VANNES ET DÉRIVATIONS
- 🚲 VÉLO EN LIBRE SERVICE (LIBÉLO)
- 🏕️ AIRE DE PIQUE NIQUE
- 🎮 AIRE DE JEUX
- 🏃 PARCOURS SPORTIF



le saviez-vous ?
Un fauchage raisonné est pratiqué pour préserver la biodiversité



DROIT DE PASSAGE SUR LES CANAUX
Les riverains sont propriétaires de leurs berges et du lit du canal pour moitié. Les berges sont donc des propriétés privées. Seuls les secteurs appartenant à la ville et aux riverains ayant conventionné avec la commune autorisent un passage piétonnier sur les berges (couleur bleu clair sur le plan). Dans tous les autres cas, les passages sur les berges sont interdits (ou tolérés en accord express avec les propriétaires). En cas de litige, l'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable. Ces parcours sont donnés à titre indicatif et ne sont que des suggestions proposées par l'Office de Tourisme.